

Marche à suivre pour les locations de salles

- Vérifiez la disponibilité sur le calendrier des réservations prévu pour chacune des salles,
- Préréservez en remplissant les champs demandés :

1. Nom -prénom,

2. Adresse complète

3. Email et téléphone où vous êtes joignable également durant la fête

4. Pour une première réservation, svpl envoyez une copie de votre pièce d'identité (photo de la partie recto suffit), le nom et no de la police de votre contrat RC (responsabilité civile faisant partie de votre assurance ménage) par un email à greffe[@]vuiteboeuf.ch

La réservation est confirmée et à considérer comme définitive à réception d'un email de CONFIRMATION que vous recevrez de la part du Greffe.

Lire attentivement les conditions du règlement de location ci-dessous faisant partie intégrante de votre demande de location.

A noter également que si la salle n'est pas payée avant l'événement, la Municipalité est en droit de vous refuser la location.